

# CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 2011

## COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL – 20.04.2011.CR

Présents : R. DAVRIEUX, S. BLOND, JM. CREUZET, P. MONTOYA, N. CHEVAL, G. CHEVROT, R. COURAND, P. BAY, M. SANTULLO, P. COSTA, V. FALCONE, MA. ANGEI, A. MINJAT, ML. DEJOUX, M. GOY, MF. CAMUS-GEOFFRAY, E. FAVROT, T. MILLAT, L. BERTHET, F. MOUSSU-CHEMOUL, C. BON, JP ROZAND.

Excusés :

Madame GOY donne pouvoir à madame DEJOUX  
Monsieur PEDRO donne pouvoir à madame CHEVAL,  
Monsieur BEYNEL donne pouvoir à monsieur DAVRIEUX,  
Monsieur GULLON-NEYRIN donne pouvoir à madame BON

Absente : Madame VALENTIN

Secrétaire de séance : madame CHEVAL

### **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 18 FEVRIER 2011**

Aucune remarque n'étant formulée, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### **JURY D'ASSISES**

Neuf personnes ont été désignées à partir de la liste électorale.

### **COMPTES ADMINISTRATIFS 2010 : BUDGETS COMMUNE, EAU, ASSAINISSEMENT**

#### **Budget commune**

La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 637 406.93 € compte tenu d'un total de recettes de 3 665 273.56 € et d'un total de dépenses de 3 027 866.63 €.

La section d'investissement fait apparaître un déficit de 518 686.35 € compte-tenu d'un total de recettes de 1.287 486.07 € et un total de dépenses de 1 806 172.42 €.

Ce document est adopté à l'unanimité, monsieur le maire ne participant pas au vote.

#### **Budget eau**

La section d'exploitation fait apparaître un déficit de 40 893.53 € compte tenu d'un total de recettes de 58.515.02 € et d'un total de dépenses de 99 408.55 €.

La section d'investissement fait apparaître un excédent de 29 315.60 € compte-tenu d'un total de recettes de 37 360.59 € et d'un total de dépenses de 8 044.99 €

Ce document est adopté à l'unanimité, monsieur le maire ne participant pas au vote.

### **Budget assainissement**

La section d'exploitation fait apparaître un excédent de 24 697.15 € compte tenu d'un total de recettes de 83 285.45. € et d'un total de dépenses de 58 588.30

La section d'investissement fait apparaître un excédent de 45 598.07 € compte-tenu d'un total de recettes de 93 704.62 € et un total de dépenses de 48 106.55 €.

Ce document est adopté à l'unanimité, monsieur le maire ne participant pas au vote.

### **AFFECTATION DES RESULTATS 2010 : BUDGETS COMMUNE, EAU, ASSAINISSEMENT**

Il est ensuite proposé à l'assemblée l'affectation des résultats de fonctionnement de clôture constatés dans les trois budgets :

#### **Budget commune**

- Excédent de fonctionnement de clôture	<b>706 052.57 €</b>
- Financement du déficit de la section d'investissement	691 533.11 €
- Financement des dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2010	14 519.46 €

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **Budget Eau**

- Report du déficit de la section de fonctionnement	<b>40 893.53 €</b>
- Report du déficit de la section d'investissement	77 973.89 €

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **Budget Assainissement**

- Excédent de fonctionnement de clôture	<b>56 285.78 €</b>
- Financement du déficit de la section d'investissement	21 137.71 €
- Financement des dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2010	35 148.07 €

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### **APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2010 : BUDGETS COMMUNE, EAU, ASSAINISSEMENT**

Comme chaque année, le receveur municipal a arrêté les comptes de la commune dans sa comptabilité. Les résultats des comptes de gestion étant identiques à ceux des comptes administratifs établis par monsieur le maire. Ceux-ci sont adoptés à l'unanimité pour les trois budgets.

### **BUDGET PRIMITIF 2011 : BUDGETS COMMUNE, EAU, ASSAINISSEMENT**

#### **Budget commune**

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 580 300 € compte-tenu d'un virement à la section d'investissement de 670 000 €

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 334 426 € qui se décomposent comme suit :

- <u>Pour les dépenses :</u>	
Inscriptions nouvelles	1 256 317 €
Reste à payer	758 932 €
Déficit antérieur reporté	319 177 €
- <u>Pour les recettes :</u>	
Inscriptions nouvelles	1 256 317 €
Reste à réaliser	386 575 €
Affectation issue du compte administratif 2010	691 534 €

A la majorité (5 voix contre), le conseil municipal adopte le budget primitif commune au titre de l'année 2011

### **Budget eau**

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à 86 152 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 145 189 € qui se décomposent comme suit :

- <u>Pour les dépenses :</u>	
Inscriptions nouvelles	19 325 €
Déficit antérieur	77 974 €
Reste à payer	47 890 €
- <u>Pour les recettes :</u>	
Inscriptions nouvelles	34 692 €
Reste à réaliser	110 497 €

A la majorité (5 voix contre), le conseil municipal adopte le budget primitif annexe de l'eau au titre de l'année 2011.

### **Budget assainissement**

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à 110 971 € compte tenu d'un virement à la section d'investissement de 37 568 €

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 212 714 € qui se décomposent comme suit :

- <u>Pour les dépenses :</u>	
Inscriptions nouvelles	87 581 €
Déficit d'investissement reporté	55 133 €
Reste à payer	70 000 €
- <u>Pour les recettes :</u>	
Inscriptions nouvelles	108 719 €
Reste à réaliser	103 995 €

A l'unanimité des suffrages exprimés (5 abstentions), le conseil municipal adopte le budget primitif "assainissement" au titre de l'année 2011.

## **VOTE DES CONTRIBUTIONS DIRECTES POUR L'ANNEE 2011**

Sur proposition de monsieur le maire, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de maintenir les taux d'imposition votés en séance du 6 avril 2010 rappelés ci-après :

	Taux Communaux	Taux de référence corrigés suite réforme de la T.P
- Taxe d'Habitation	10.75 %	18.00 %
- Taxe Foncière Bâti	15.88 %	15.88 %
- Taxe Foncière Non Bâti	54.00 %	56.62 %
- Cotisation Foncière des Entreprises	9.39 %	19.86 %

## **BUDGET PRIMITIF 2011 : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AU PETIT THEATRE ET AU C.C.A.S.**

Monsieur le maire propose d'attribuer les subventions suivantes :

- Petit Théâtre : 269 510 € dont 23 470 € de reversement issu du contrat enfance jeunesse signé avec la C.A.F., ce qui est accepté à la majorité (5 voix contre)
- CCAS : 56 000 €, ce qui est accepté à l'unanimité.

## **BUDGET PRIMITIF 2011 : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

A l'unanimité des suffrages exprimés (une abstention), le conseil municipal décide d'attribuer les 39 crédits de subventions, représentant la somme de 41 020,00 € répartis comme suit :

<b>Associations bénéficiaires du crédit de subvention</b>	<b>Montant de la subvention</b>
<b>Associations pour la pratique du sport</b>	<b>32 220,00 €</b>
Sports Olympiques Pont De Cheruy/Chavanoz Football	9 000,00 €
SOPCC Rugby	10 000,00 €
SOPCC Basket	12 000,00 €
SOPCC Cyclotourisme	300,00 €
SOPCC Section ski	100,00 €
Amicale Boule de Chavanoz	160,00 €
Club des Accros du Badminton	300,00 €
Ass Secouristes Français Croix Blanche Chavanoz	160,00 €
Association des Gardes du Nord Dauphiné	200,00 €
<b>Associations diverses de solidarité</b>	<b>8 800,00 €</b>
Amicale des Anciens Combattants de Chavanoz	660,00 €
Société de Chasse de Chavanoz	160,00 €
Model Club de Chavanoz	160,00 €
Amicale des Bons Collectionneurs - Pont de Chérüy	160,00 €
Société l'Eolienne - Pont de Chérüy	100,00 €
Association les Amis des Arts de Pont de Chérüy	160,00 €
Chorale la Clé des Chants Pont de Chérüy	100,00 €
FNACA agglomération de Pont de Chérüy	110,00 €
205° section médaillés militaires de l'agglomération	110,00 €
Harmonie Tignolane	160,00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers du Centre Marcel Boyer	660,00 €
Prévention Routière	100,00 €

L'Univers des Enfants	200,00 €
Maison de la Culture Arménienne Charvieu	110,00 €
Amicale du Personnel Communal	350,00 €
Amicale Classe 56/57	110,00 €
Association Italienne de l'agglomération de Pont de Chéruy	220,00 €
Association Tunisienne "Le Lien Amical" Chavanoz	160,00 €
Lycée La Pléiade	500,00 €
Comités des fêtes de Chavanoz	2 000,00 €
Association Les Lucioles	160,00 €
Le Sou des écoles - Association Cdt Cousteau	200,00 €
Association Planet'Fitness	110,00 €
Secours catholique	110,00 €
Union des Mutilés et des A.C. 150° section de Pont de Chéruy	110,00 €
La Maille de l'Isère	110,00 €
Association football club de Chavanoz	1 000,00 €
Couleurs et Senteurs	110,00 €
Association Graine de Malice	600,00 €
<b>Total général</b>	<b>41 020,00 €</b>

## **BUDGET PRIMITIF 2011 : TARIFS COMMUNAUX**

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'augmenter les tarifs communaux, les nouveaux tarifs étant applicables à partir du 1<sup>er</sup> mai 2011, soit une actualisation de l'ordre de 1,50 %.

### 1- Cimetière communal

#### a- concession

<b>Durée</b>	<b>Tarif 2011</b>
15 ans	48.30 €
30 ans	156.30 €
50 ans	312.55 €
99 ans	622.77 €

#### b- ensemble funéraire

<b>Durée</b>	<b>Tarif 2011</b>
15 ans	719.30 €
30 ans	1 437.40 €

#### c- caveau provisoire

<b>Durée</b>	<b>Tarif 2011</b>
8 premiers jours ouvrables	3.33 €
Au delà de 8 jours	5.40 €

### 2- Location des garages aux enseignants

	<b>Tarif 2011</b>
Montant annuel	67.80 €

### 3- Droit au raccordement unique au réseau communal d'assainissement

	<b>Tarif 2011</b>
Logement individuel	844.00 €
Logement collectif	675.20 €

### **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU LYCEE LA PLEIADE**

A l'unanimité, le conseil municipal opte pour la fiscalisation pour sa participation aux charges du syndicat au titre de l'année 2011.

### **VIDEOPROTECTION : DEMANDE DE SUBVENTION**

A l'unanimité, le conseil municipal autorise monsieur le maire à déposer un dossier de demande de subvention au titre du FIPD 2011 dans le cadre de l'installation de la vidéoprotection au groupe scolaire des Cinq Chemins.

### **PERSONNEL COMMUNAL**

#### **Contrat groupe d'assurance du personnel**

A l'unanimité, le conseil municipal décide de mandater le Centre de Gestion 38 pour organiser la consultation sachant que la commune se réserve la faculté d'adhérer au contrat final.

#### **Convention de partenariat**

A l'unanimité, le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer la convention de partenariat avec le C.N.F.P.T. concernant l'organisation d'actions de formation comprenant une participation financière.

#### **Renouvellement de la convention de médecine de prévention**

A l'unanimité, le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer la convention avec le Centre de Gestion 38 pour le service de médecine.

### **QUESTIONS NON SOUMISES AU VOTE**

#### **Qualité des eaux**

Monsieur le maire informe le conseil du bilan des analyses réalisées en 2010 sur le réseau d'eau de la commune. Il donne lecture des résultats communiqués par l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes.

Les conclusions sont les suivantes : l'eau distribuée au cours de l'année 2010 présente une eau de très bonne qualité bactériologique. Elle est conforme aux limites réglementaires fixées par les paramètres chimiques recherchés. L'eau est moyennement minéralisée à dure. Elle contient peu de nitrates. Elle ne contient pas de pesticides et est peu fluorée.

### **Remerciements**

- Monsieur le maire donne lecture du courrier de madame et monsieur COCHET-TERRASSON qui remercient la commune pour la célébration de leurs noces d'or.
- Monsieur le maire remercie toutes les personnes qui se sont investies pour la 3<sup>e</sup> soirée de la Municipalité. 354 repas ont été servis. Il indique à l'assemblée que la soirée a été en tous points réussie. Un bilan financier sera présenté prochainement.

### **Calendrier**

- Tournois de football les 30 avril et 7 mai au stade Pierre Frôlet
- Vernissage au Petit Théâtre le 3 mai.
- Cérémonie du 8 mai à 10 heures avec repas des Anciens Combattants à Chavanoz
- Fêtes des Mères le 28 mai à 11 heures avec remise de trois médailles
- Vide grenier des Lucioles le 15 mai.
- Paella géante du Comité des Fêtes le 12 juin.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h55.